

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	GIRL.
6 heures du mat.	12 l. au-dessus de 0.	69 deg.	27 pou. 2 lig.		
Midi....	12 l. au-dessus de 0.	69 deg.	27 pou. 2 lig.	Sud.	
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midiv.	Couch.	Phases.		Age.
0 h. m.	0 h. m. 27	0 h. m.	Nouvelle lune.		7

Le Censeur donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

ON S'ABONNE:

Lyon, au Bureau du Journal, quai St-Antoine, n° 27, et grande rue Mercière, n° 32, au 2^m.
Paris, chez MM. Lepelletier-Bourgoin, officier de correspondance, place de la Bourse, n° 5, au 1^{er}, et chez Destribes aîné, libraire, rue St-Marc, n° 21, près la Bourse.

PRIX :

10 francs pour 3 mois ;
20 francs pour 6 mois ;
34 francs pour l'année.

Mors du département du Rhône, 1 franc de plus par trimestre.

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues, ou dont les auteurs se font connaître de la Rédaction.

Lyon, 14 septembre 1839.

REVUE DE LA SEMAINE.

Les idées régissent quand les faits sont impuissants ou faibles ; une idée est, dit-on, éclose cette semaine dans la tête de nos ministres ; mais il ne faudrait pas l'affirmer trop haut, dans la crainte d'un démenti. Il s'agirait de reviser les lois de septembre ; nous ne disons pas rapporter, prenez garde, mais reviser seulement ; c'est-à-dire, non pas quitter une route mauvaise, fatale, mais simplement dévier un peu dans la même ornière ; ne se jeter ni à droite, ni à gauche, mais louvoyer de droite à gauche ; n'être ni franchement du parti national qui repousse les entraves imposées à la pensée, ni nettement du malheureux parti d'opresseurs qui rêvent l'anéantissement de toute liberté ; ne monter ni sur le char qui s'avance vers l'avenir, ni sur le char qu'on traîne à reculons dans l'ornière du passé, mais rester au milieu de la route au risque d'être écrasé par tous les deux.

La liberté est une, elle ne veut pas être morcelée ; couper une aile à un ange, c'est encore une mutilation. La pensée ne saurait rendre à l'humanité de véritables services qu'à la condition de fouiller en toute liberté dans le domaine de l'histoire, de la politique et de la philosophie, d'en discuter les faits et les idées, d'en tirer les conséquences rigoureuses et d'en faire l'application aux choses actuelles. Si vous la forcez de se voiler d'un masque hypocrite, vous la pervertissez ; vous la faites manquer à sa sainte vocation, l'enseignement de la vérité. Vous apprenez aux hommes que le mensonge et l'adresse sont des moyens d'arriver au but qu'on se propose ; vous semez des vices dans la société.

Ce n'est donc pas la révision des lois de septembre qu'il faut préparer aujourd'hui ; c'est leur suppression. Eh quoi ! l'esprit pourra sonder les profondeurs de l'histoire et nous enseigner quelles lois furent favorables ou fatales à nos pères, et il ne pourra pas dire sous quelles lois il nous faut vivre pour être heureux ! Il ira dans les trésors de la science déviner les secrets de l'industrie capables d'améliorer le sort d'un village, d'un bourg, d'une cité, et il lui sera défendu de proclamer qu'il a trouvé dans la politique le moyen d'améliorer le sort de tout un peuple ! Il demandera aux lois physiques de la nature des remèdes à des maux physiques, et il lui sera interdit d'emprunter à l'ordre moral le remède aux douleurs morales qui affligent l'humanité ! Constituer ainsi la société, ce n'est pas fonder la sécurité de l'avenir ; c'est au contraire tout sacrifier à de misérables intérêts d'un jour ; c'est léguer à cet avenir de pénibles et douloureux combats, et les faits disent assez haut que cette fatalité qui le menace n'est pas même rachetée par la sécurité du présent.

En Espagne et en Turquie, les deux seules puissances sur lesquelles s'attachent et les regards et l'intérêt, même absence de nouveaux faits.

« Donnez-moi un point d'appui, et je soulèverai le monde, » disait un mathématicien ; donnez une idée à tous les États pour qui la dissolution commence, et vous les verrez se relever et fleurir. Les hommes ne manquent pas aux choses ; une semence jetée à propos trouve toujours un terrain pour germer ; une idée mûre trouve toujours des hommes pour la recueillir, se l'approprier et la défendre. Mais tout passe ici-bas ; une idée doit succéder à l'autre, et les nations ne peuvent vivre qu'à la condition de suivre cette progression. Du jour où elles se raidissent contre la marche constante des faits, elles commencent à dépérir.

DISCORDS.

AIR de la Servante justifiée.

Quel vent a soufflé sur vos têtes,
Fils du peuple, flots agités ?
Quelle voix commande aux tempêtes,
Grondant partout sur nos cités ? (bis.)
D'un fiel amer les puissants nous saturent ;
Il faut briser et la coupe et nos fers ;
Mais dans la route où nos pieds s'aventurent,
Tous nos discords présagent nos revers !

Eh quoi ! nos forces désunies
Partagent en deux notre camp !
Voit-on deux laves ennemies
S'élançant du même volcan ? (bis.)
C'est comme un bloc qu'il érupe et s'avance...
Sa lave peut envahir l'univers...
Nous n'avons, nous, à gagner que la France,
Mais nos discords présagent nos revers !

Que font à l'avenir du monde
Des noms dont l'empire est usé !
Qu'importent Montagne et Gironde ?
Lys, aigle et coq, tout est fusé ! (bis.)
Le flux passé, rien ne reste à la grève...
Hommes nouveaux, laissons en proie aux vers
Ces froids débris que nul bras ne relève...
Car nos discords présagent nos revers !

Rien de ce qui fut ne doit être !
D'autres gloires sont à venir
Et le passé n'a point de maître
Pour imposer à l'avenir ! (bis.)
Un siècle passe, un autre lui succède ;

C'est le manque d'unité dans les idées qui tue les empires, bien plus que le chaos matériel qui n'est qu'un résultat et non une cause. L'ambition, l'amour de la liberté, la religion sont tour à tour, suivant les lieux, les temps et les circonstances, les liens qui unissent les hommes et les poussent aux grandes choses. Que l'ambition s'éteigne satisfaite, ou se manifeste tout-à-coup dans le cœur de tous au même degré, et le chaos surgit ; que la religion n'inspire plus de foi et cesse d'être une puissance révéralée, et l'exaltation s'éteint ; que la liberté déçoive les vœux, trahisse les espérances, et ceux qui mouraient courageusement en invoquant son nom déposent les armes et s'endorment dans un repos plein d'indifférence, de tous les maux le plus désorganisateur.

L'Espagne et la Turquie sont aujourd'hui arrivées à ces phases d'impuissance où l'idée manque à l'empire, où les diverses nations qui composaient une agglomération forte, parce qu'elle était compacte, se disjointent et s'écartent, comme les débris d'un navire qui a sombré, et s'en vont au gré du courant faisant s'entrechoquer ces masses qui tout-à-l'heure formaient un tout.

Le temps n'est plus pour l'Espagne où sous le prestige de la gloire, où entraînée par l'ambition de son souverain, elle faisait courir ses vaisseaux à la conquête du Nouveau-Monde, ses armées envahir l'Italie, la Franche-Comté et l'empire ; le temps n'est plus où, sous la puissance des idées religieuses, elle se levait contre Napoléon en faveur d'une race de rois peu digne de ce noble dévouement qu'il nous faut respecter malgré tout le mal qu'il nous a fait.

Tout a trompé l'Espagne, tout l'a trahie ; la gloire lui a été infidèle, l'ambition de ses rois l'a jetée dans de longs malheurs ; la religion, devenue fanatique, l'a couverte de prisons et de bûchers ; son dévouement aux Bourbons a été payé par la plus effroyable ingratitude ; sa dernière tentative de liberté n'a abouti qu'à l'anarchie. Elle est arrivée, à travers cette longue série de déceptions, à ne plus croire sérieusement à rien ; elle est tombée dans cette apathie où l'esprit se laisse dominer par la matière, où le citoyen requis de marcher pour le combat marche pour celui qui a le premier occupé le pays, mais se bat sans énergie, parce qu'il se bat sans dévouement, parce qu'il n'est pas sous l'empire de l'idée qui donne le courage des grandes choses.

Ce qui manque à l'Espagne pour devenir forte et puissante, c'est une idée unitaire qui relie ses diverses parties. Cette idée naitra peut-être, et dans ce cas l'Espagne compacte et centralisée peut briller encore sur la scène du monde ; ou bien la pensée individualiste qui germe aujourd'hui dans tous les États européens se développera, et chaque partie essaiera de se constituer à part, en renonçant à toute ambition de grandeur, mais non à toute espérance de bonheur modeste.

La Turquie, par des causes différentes, est arrivée au même état. L'ambition des hommes, ou leur amour pour la liberté, ont détaché de l'empire des provinces fertiles, fortes les unes de leurs souvenirs, les autres de leurs espérances. Le fanatisme religieux qui jusqu'ici avait dominé les unes et les autres s'est éteint soit dans les réformes, soit parce que tout meurt, et la Turquie marche aujourd'hui au hasard, sans savoir de quel côté du ciel sont ses dieux. La pensée qui peut-être reliera cet empire qui se détache pièce à pièce viendra du dehors, de l'Égypte ou de la Russie. De l'Égypte, l'ambition prendra un voile religieux pour réunir plus facilement les fidèles croyants, et ressemblera à un affranchissement ; de la Russie, l'am-

Sa mission et ses droits sont divers...
Le nôtre approche, et Dieu nous soit en aide !
Car nos discords présagent nos revers !

Nul drapeau souillé n'est le nôtre !
Qu'ils dorment en paix nos aïeux !
Les cultes morts n'ont plus d'apôtre ;
Nous-mêmes nous ferons nos dieux ! (bis.)
Nos jeunes mains sont vierges de vengeance,
Et, sans rougir, nous portons découverts
Des fronts sans tache, et brillants d'espérance...
Mais nos discords présagent nos revers !

A nous le danger des tempêtes
Où le monde sera jeté !
Mais à nous les premières fêtes,
Où brillera la liberté ! (bis.)
A nous le monde ! un nouveau dieu rassemble
Ses fils venus du fond de leurs déserts...
Unissons-nous pour triompher ensemble...
Car nos discords présagent nos revers !
KAUFFMANN.

Tout ce qui touche à l'Égypte, tout ce qui peut faire connaître ses mœurs, ses relations, son commerce, son industrie, acquiert tant d'intérêt des événements actuels que nous imprimons aujourd'hui la lettre suivante, quoiqu'elle ait été écrite avant les derniers événements.

DU COMMERCE ACTUEL DE L'ÉGYPTÉ.

Quand les troupes françaises et ensuite les troupes anglaises eurent abandonné l'Égypte, les événements militaires dont ce pays fut le théâtre avaient porté un grave dommage à l'agriculture, et le commerce s'était à peu près évanoui. Méhémet-Ali s'empara du pouvoir suprême, et découvrant promptement la

Pluie apparaitra dans sa nudité et n'aura pas d'autres formes que celles de la conquête. K.

Les nouvelles que nous recevons aujourd'hui d'Espagne sont extrêmement fâcheuses. Les soldats se livrent au pillage et à des violences révoltantes, résultat malheureux, mais assez ordinaire parmi des hommes chez qui la haine est puissante, et qui souffrent depuis si long-temps. Espérons que cet état de choses ne durera pas ; il serait douloureux de voir ceux qui ont combattu pour la liberté commettre les mêmes violences que leurs ennemis.

La nouvelle d'une scission entre les puissances relativement aux affaires d'Orient continue, malgré toutes les dénégations, à être regardée comme vraie par les journaux bien informés.

Les nouvelles de Suisse n'ont aujourd'hui aucune importance ; les choses sont dans le même état ; on attend les élections. Plusieurs journaux de province et de la capitale avaient mal apprécié les faits ; quelques-uns contiennent aujourd'hui des rectifications qui nous prouvent que nous les avons sainement jugés.

Nous lisons dans la Gazette du Midi du 12 :
« Hier au soir, à la fermeture de la consigne, le paquebot du Levant n'était pas arrivé. »

(Correspondance particulière du Censeur.)

On nous écrit d'Alger le 7 septembre :

M. le maréchal Valée se dispose à partir pour Oran où il attendra l'arrivée de M. le duc d'Orléans qui commence sa visite par ce point. M. le duc n'est donc attendu ici que vers le 25, et les troupes de l'expédition de Hamza ne se mettront en marche que vers la fin du mois. On doit offrir au duc d'Orléans un bal à l'hôtel-de-ville, et l'on se dispose pour fêter le prince qui nous est annoncé comme un réformateur. Dieu sait si jamais prince a fait des réformes ! On fait aussi de grands préparatifs pour la prochaine expédition ; tout est en mouvement aux ateliers de l'artillerie, du génie et aux magasins de campement. Les troupes et la garde nationale sont passées en revue ; on veut que le prince remarque la bonne tenue des soldats citoyens et des citoyens soldats, comme on disait jadis.

Pendant que tout ceci se passe en ville, les meurtres et les brigandages désolent la plaine. On a trouvé, aux environs de la Maison-Carrée, le cadavre décapité d'un jeune homme appartenant à une des premières familles d'Alger. L'agent de la ferme de M. Mercier a reçu une balle à la tête, non loin du camp de Fondouc ; on espère toutefois le sauver. Un spahis irrégulier a été tué en poursuivant avec ses camarades des Arabes de la tribu des Issers qui avaient tenté une razzia contre les douars placés sur notre territoire.

Au commencement de cette semaine, il a régné en mer un très-mauvais temps. Le bateau à vapeur le Vautour, venant de Toulon, a éprouvé une violente tempête ; les éclairs et le tonnerre ajoutaient à l'horreur de la situation, et la grêle qui tombait a blessé quelques marins. La corvette l'Agate a eu toute sa voilure emportée par un coup de vent, à la hauteur des îles Baléares. Le bateau à vapeur le Cocyle est resté cinq jours en mer pour venir de Bone ici ; par surcroît de malheur, il traînait à la remorque un brick chargé de 200 malades qui ont beaucoup souffert et qui sont arrivés dans un pitoyable état.

Les hôpitaux regorgent encore de malades ; car, sans compter ceux que fournit la garnison, il en vient des autres points occupés, et les fourgons de l'artillerie en apportent des camps tous les jours.

On nous écrit d'Oran, le 3 septembre :

Le bateau à vapeur l'Achéron est arrivé d'Alger le 30 août, ayant à bord une centaine de passagers militaires, et les généraux inspecteurs de l'artillerie et du génie. Ces messieurs repartent pour Alger sur le même bâtiment, qui, dans l'intervalle, est allé changer la garnison de Rachgoun.

pluie qui rongea l'Égypte, il s'empresse de mettre à profit l'impulsion donnée par les Européens à quelques branches de l'industrie ; il érige des fabriques, des manufactures, et ouvre des écoles destinées à recevoir un certain nombre d'élèves qu'il fait instruire, par des professeurs d'Europe, dans la connaissance des sciences, des arts et des métiers.

Dans les premières années du gouvernement du pacha, il y avait en Égypte un très-petit nombre de négociants européens : la principale branche de commerce y consistait en quelques denrées qu'on exportait sur les places d'Europe, spécialement à Gènes, le plus grand dépôt de ces denrées à cette époque. Les autres genres d'exploitation étaient le lin, les drogues, les safrans, les cafés et le sucre gras. La culture du coton fut introduite en Égypte par un Français, M. Jumel, qui a laissé son nom à ce riche produit. Les premiers essais de la culture de cette plante dépassèrent les espérances qu'on en avait conçues ; aussi, le pacha ordonna-t-il qu'une partie du sol égyptien fut consacrée à la plantation du coton. La récolte de cette marchandise ne tarda pas à être insuffisante, car sa bonne qualité fut si universellement reconnue en Europe, que le coton recueilli en Égypte ne put satisfaire aux nombreuses demandes qu'on en fit. Les bénéfices que sa vente procura augmentaient aussi extrêmement les revenus du souverain. D'après ces motifs, il fut décidé qu'on destinera uniquement à la plantation du coton les terrains sur lesquels on semait auparavant du grain et de l'orge. La récolte a tellement suivi une marche ascendante, que l'année passée elle s'est élevée jusqu'à quatre cent mille balles environ. Cette année pourtant elle a été moindre, car elle n'a atteint que quatre-vingt mille balles, mais c'est un cas exceptionnel.

La conséquence d'une telle révolution dans l'agriculture a été d'amener une diminution notable et sensible dans plusieurs articles d'exportation, surtout dans les céréales, et d'ouvrir au commerce une autre voie. Celui-ci a abandonné les échelles de Venise, de Livourne et de Gènes, et s'est dirigé vers Marseille,

On a expédié à Alger et Stora 68 chevaux du 2^e régiment des chasseurs d'Afrique. Cette mesure se rattache aux expéditions projetées.

Nos marchés sont toujours bien approvisionnés de grains; mais les prix restent élevés parce que l'émir a imposé des droits assez forts sur tout ce qui vient de l'intérieur. On a cependant exporté pour Gibraltar, dans le courant du mois d'août, une assez grande quantité de blé et d'orge. On a remarqué qu'Abdel-Kader avait de suite compris notre système de fiscalité. Il a su que nous exigeons une somme assez forte des bâtiments qui se livrent à la pêche du corail, et il a imposé à chacun des pêcheurs qui ont voulu exercer leur industrie près du cap Tenez un droit de 25 fr.

Les Espagnols d'Alhucema sont toujours au fort Mers-el-Kébir; on leur distribue toujours leur ration, et M. le général Guéheneuc leur a fait remettre des effets d'habillement. Ces jours derniers, ils ont reçu aussi 72 chemises que M. Dupuch, évêque d'Alger, a envoyées. De son côté, M^{me} Guéheneuc a organisé une société de bienfaisances qui sera très-utile aux malheureux.

Deux douars de nos Arabes auxiliaires, cédant aux investigations des agents d'Ab-el-Kader, sont passés sur le territoire de l'émir; ce qui réduit de 70 le nombre de nos cavaliers arabes. Il est à craindre qu'insensiblement nous perdions tous nos alliés. Si vous étiez ici, vous verriez qu'il faudrait dans ces circonstances laisser toute liberté à la justice turque, et, si le général Mustapha, le jour de la mutinerie des cavaliers arabes, avait fait tomber les têtes de trois ou quatre meneurs, il n'y aurait pas eu d'autre émigration.

CHEMIN DE FER DE PARIS A LYON PAR LA BOURGOGNE.

La grande et importante question des chemins de fer est plus que jamais à l'ordre du jour. Voici ce qu'on nous écrit d'Autun à la date du 10 :

« Sur l'invitation de M. Hyacinthe Bruchet, auteur d'un projet de chemin de fer qui intéresse particulièrement notre département, M. Devarannes, sous-préfet, toujours dévoué aux intérêts de notre pays, avait réuni hier chez lui les personnes les plus recommandables de notre arrondissement par leur position sociale et leurs fonctions, leurs connaissances, leurs lumières, leur industrie ou leur fortune, afin d'examiner s'il n'y aurait pas convenance et opportunité à former à Autun un comité semblable à ceux qui se sont déjà formés dans beaucoup de localités. Les personnes qui ont été convoquées comprennent trop bien de quelle importance serait pour la France en général et pour notre département en particulier l'établissement d'un chemin de fer de Paris à Lyon par la direction indiquée par M. Bruchet, pour manquer à l'appel qui leur avait été fait; aussi la réunion était-elle des plus nombreuses.

« Après avoir entendu M. le sous-préfet qui a ouvert la séance en indiquant le motif de la réunion, les observations de M. Rey, président de la société d'agriculture, celles de M. Montépin, député, celles d'autres personnes et celles aussi de M. Bruchet qui a sommairement indiqué les différentes directions qui ont été étudiées pour établir une voie de fer entre Paris et Lyon, donné les motifs qui ont fait préférer le tracé dont il a présenté l'étude, et fait voir combien il importait que chaque ville qui se trouve à proximité de la ligne puisse efficacement contribuer à doter notre pays d'une voie de communication qui influera si puissamment sur sa prospérité en réunissant ses efforts isolés en un centre commun; l'assemblée a décidé à l'unanimité qu'un comité de cinq membres serait immédiatement formé, afin d'agir de concert et dans le même but que ceux qui déjà se sont formés à Paris et dans plusieurs autres localités.

« Ont été nommés pour composer le comité : MM. Schneider aîné, du Creuzot; de Montépin, député de Saône-et-Loire; Devarannes, sous-préfet de l'arrondissement d'Autun; Guyton, avocat; Autun, maire de Saint-Léger-du-Bois; de Macmahon, propriétaire à Sully. »

Samedi dernier, le sieur Boiton, restaurateur, rue d'Egypte, n^o 2, venait de rentrer chez lui, lorsque, pendant que l'on fermait l'établissement, son chien lui sauta dessus et le mordit violemment à la main où il lui fit une profonde blessure. Pensant que c'était un mouvement de colère de cet animal qui l'avait porté à mordre ainsi son maître, on l'attacha à une chaîne, et l'on s'empressa de donner des soins à M. Boiton, dont un médecin cautérisa la plaie. Le lendemain, le chien, dont l'hydrophobie n'était plus méconnaissable, fut assommé.

Le bateau à vapeur *L'Hirondelle* n^o 3 a, l'un de ces jours derniers, près de l'île Barbe, heurté avec violence et coulé à fond un bateau chargé de pierres, amarré sur la rive droite de la Saône. *L'Hirondelle* a éprouvé une si forte secousse que plusieurs personnes ont été blessées, et qu'une femme a été, dit-on, transportée à l'Hôtel-Dieu dans un état alarmant.

Mardi dernier, entre huit et neuf heures du soir, la nommée

Trieste et Liverpool, marchés où les transactions de coton se font d'une manière large et permanente.

Voici en quoi consistent maintenant les principales exploitations de l'Egypte. D'abord le coton figure en première ligne, puis viennent l'orge, le riz, la graine de lin, l'indigo, le café, la gomme, le lin de toile du pays. Je ne parle pas de quelques autres articles de peu de conséquence. Les objets d'importation sont les produits manufacturés de l'Angleterre et de la Suisse, la quincaillerie, le papier, le tabac, les soieries, les draps, les fils d'or, le fer, le plomb, etc. L'importation du plomb pourra éprouver bientôt quelque diminution, parce qu'une mine très-abondante de ce minéral vient d'être récemment découverte en Syrie; on en a commencé l'exploitation. De la comparaison des marchandises qui figurent dans ce mouvement commercial il résulte que la valeur des exportations dépasse d'un tiers celle des importations.

Autrefois, la majeure partie des ventes se faisait au moyen des firmans que le gouvernement délivrait; mais depuis 1835 on a introduit la méthode de vendre des cotons à l'encan. Les heureux résultats de cette méthode l'ont fait appliquer ensuite à plusieurs autres articles, à l'exception du café moka, des toiles du pays, qui sont restés soumis aux règles ordinaires de la vente.

Mais ces innovations n'ont en Egypte aucune stabilité; chaque année d'autres les remplacent. En effet, cette année, le gouvernement a abandonné le système des ventes de coton par le moyen de l'encan, dans le but d'essayer si son trésor particulier recevrait un plus grand avantage des expéditions faites pour son propre compte. Déjà 28,000 balles environ sont parties ou sont sur le point de l'être pour Trieste, et l'on dit que la volonté absolue du pacha est d'en envoyer 50,000 autres. On en a cédé 12,000 aux créanciers de l'état, pour les payer de leurs fournitures. Une maison d'Alexandrie en a obtenu 22,000 contre du papier sur Constantinople, destiné à payer en partie le tribut dû à la Porte.

Jeanne Berger, âgée de 58 ans, épouse du sieur Rochas, marchand de vins, place de la Préfecture, n^o 15, a volontairement avalé du vitriol. Les secours les plus prompts et les plus actifs lui ont été inutilement prodigués; cette malheureuse femme a expiré le lendemain après avoir été long-temps en proie aux plus affreuses douleurs. On attribue ce suicide à des désagréments conjugaux.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs se sont amusés à jeter dans le Rhône une charrette de meunier que l'on avait laissée en station sur la chaussée Perrache. Si les réglemens relatifs aux embarras de la voie publique étaient mieux exécutés, le propriétaire de cette voiture ne serait pas forcé de la faire retirer du fleuve.

Mercredi matin, l'on a retiré de la Saône le corps du nommé Collet, qui, l'avant-veille, s'y était précipité du pont du Change. Ce cadavre, ramené par les nommés Parceint, Thibaudier et Aubert, de la Quarantaine, a été transporté au dépôt de Saint-Paul.

Avant-hier jeudi, sur les sept heures du matin, un gendarme allant au rapport et traversant à cheval le pont de la Guillotière a renversé un homme et une femme qui ont été gravement blessés. Celle-ci a été transportée dans une maison de la Guillotière et l'homme à l'Hôtel-Dieu. (Journal du Commerce.)

Paris, 12 septembre 1839.

(Correspondance particulière du Censeur.)

Le gouvernement vient de donner une satisfaction tardive à l'opinion. M. l'amiral Roussin, ambassadeur à Constantinople, est rappelé. M. Roussin a joué, dans les affaires d'Orient, un véritable rôle de niais, et il est fâcheux qu'on ne s'en soit pas aperçu plus tôt. Maintenant n'est-il pas trop tard pour réparer toutes les fautes que son incapacité a commises et regagner le terrain qu'elle nous a fait perdre?

M. l'amiral Roussin est remplacé par M. de Pontois, précédemment envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près les Etats-Unis d'Amérique. Le *Sun* de Londres du 10, en donnant cette nouvelle, ajoute que la nomination de M. Pontois est due à ce qu'il est plus favorable à l'alliance anglaise qu'à toute autre.

On se rappelle qu'il y a deux mois M. le maréchal Soult voulait envoyer son fils, M. le marquis de Dalmaïe, à Constantinople; la majorité du conseil ne voulut pas consentir à cette mesure, attendu que M. de Dalmaïe n'a d'autre mérite diplomatique que celui d'être le fils de son père. Ce n'est que lorsque M. le maréchal Soult a vu que tout espoir de triompher des résistances de ses collègues était perdu, qu'il s'est décidé au rappel de M. Roussin et à son remplacement par M. Pontois.

Une ambassade extraordinaire va être envoyée en Perse par le gouvernement français, pour créer entre ce pays et nous, s'il est possible, des relations commerciales ou politiques dont l'Angleterre veut garder le monopole. Cette ambassade, dont le chef sera M. de Sercey, se composera, en outre, de MM. d'Hautpoul, Gérard (fils du maréchal), Lavalette et le docteur Lachèze.

La dernière expédition politico-scientifique qui fut envoyée en Perse eut lieu en 1802. Parmi les treize personnes qui furent désignées par l'ordre du premier consul pour en faire partie, on comptait le général Gardanne, les Jobert, les Dupuis, les Romieu et d'autres savants qui devaient à leur nom illustré par eux-mêmes une immense influence. On ne songea nullement alors à envoyer auprès du shah de Perse quelques désœuvrés, lions ruinés du balcon de l'Opéra, ou des apprentis diplomates qui ont déjà dû à la célébrité seule du nom de leur père d'aller jouer dans la suite de M. Sébastiani le rôle de comparses au milieu des salons de la reine Victoria.

Les difficultés sont loin d'être aplanies dans les affaires d'Orient; il paraît même qu'elles ne font que commencer. Nous apprenons, en effet, que l'accord tant prôné des cinq puissances est sur le point d'être détruit. Il paraît que les vues de chaque gouvernement portent sur des objets différents; on a reconnu l'impossibilité d'agir avec unité dans la résolution des différends diplomatiques. Après de nombreuses conférences tenues chez l'amiral Roussin, les ambassadeurs ont reconnu, à ce qu'on assure, l'impossibilité de s'entendre, et l'on donne comme certain que la Russie et la Prusse se détacheront de la conférence.

De semblables mesures affectent d'une langueur mortelle le commerce; elles rendent inutiles à Alexandrie la plus grande partie des maisons européennes établies dans cette ville dans le seul but de faire le commerce du coton, soit pour leur propre compte, soit pour commission. Dans l'état actuel des choses, le commerce d'importation n'offre aucune ressource:

- 1^o Parce qu'il est presque toujours passif;
- 2^o Parce que les premières maisons d'Alexandrie s'en sont mêlées, ce qui fait aux petits négociants une concurrence à laquelle il ne leur est pas possible de résister.

Si le pacha eût cherché à faciliter de tout son pouvoir le transit des marchandises et des passagers dans les Indes, et leur retour par l'Egypte, il aurait ouvert une source incroyable d'avantages; mais il n'épargne rien, au contraire, pour fermer cette voie que le commerce réclame.

Les habitants de l'Arabie et des autres contrées intérieures de l'Afrique ne fréquentent presque plus les marchés de l'Egypte; ils s'y rendent du moins bien rarement, par la raison qu'ils se voient contraints de vendre leurs marchandises au prix qui convient le mieux au gouvernement, et de recevoir en échange des marchandises à des prix fixés par le gouvernement lui-même. Ils chercheront d'autres écoulements dans leurs intérêts, et l'on doit regarder comme une circonstance bien heureuse pour l'Egypte de voir arriver quelquefois une caravane de Gelabbj. Une caravane des plus importantes est attendue au premier jour, c'est celle du Darfour; elle n'avait pas paru depuis 1835. Jadis elle renouvelait plus fréquemment ses longues courses. Les négociants du Caire prétendent qu'elle mettra en circulation environ un million de talaris.

Si ces spéculateurs lointains, obligés d'employer soixante-dix jours à traverser les déserts, recevaient en argent comptant le prix de leurs marchandises et pouvaient acquérir celles qui leur conviendraient le mieux, ils reparattraient plus souvent sur les marchés égyptiens; bien plus, le nombre des caravanes s'accroît-

— Si nos soldats ne peuvent exercer leur activité contre l'ennemi pour l'honneur de la France tant de fois compromise depuis 1830, en revanche on les fait manœuvrer pour la plus grande gloire de la dynastie, et parader pour le plaisir des princes. 285 officiers et soldats, venant pour les avoir passés hier à Fécamp, se rendant au Havre, d'où on les avait fait venir pour faire honneur à la petite cour de Sa Majesté.

Sous un gouvernement véritablement attaché à la population qu'il devrait représenter, on ne fatiguerait point les enfants du peuple, devenus soldats, par des marches et des contre-marches dont le but n'est qu'une inutile parade.

BULLETIN DE LA BOURSE DU 12 SEPTEMBRE 1839. Une amélioration de 1/8 0/0 sur les fonds anglais est trop peu importante pour contrebalancer l'effet de la scission entre la Russie et la Prusse et les autres puissances, scission que l'on commence à regarder comme pouvant avoir des résultats très-graves. Quelques affaires ont bien été faites à Tortoni, mais on n'a pas tardé à offrir à 81 05, et c'est à ce prix que la rente a ouvert au parquet.

Pendant presque toute la durée de la bourse, la rente est restée en stagnation, mais paraissant toujours montrer de la tendance à la baisse. Au moment de la clôture, il a été fait quelques ventes qui ont eu pour résultat une baisse de 10 centimes. La rente a fermé au parquet à 80 95; à quatre heures on redemandait à 81.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Bayonne, le 10 septembre.

Le général commandant la 20^e division militaire, à M. le ministre des affaires étrangères. Vingt-deux officiers-généraux et supérieurs, parmi lesquels le ministre de la guerre de don Carlos, Montenegro, sont entrés en France par les Aldudes. Ce dernier assure qu'il reste environ 12,000 hommes à don Carlos, qui renvoie tout ce qui n'est pas Navarrais.

Bayonne, le 11 septembre.

Le sous-préfet à M. le ministre de l'intérieur.

Le 9, Espartero a fait son mouvement sur Lecumberri; par suite, don Carlos et les bataillons d'Elio se sont retirés dans le Bastan. L'arrivée d'Etcheverria et autres près de don Carlos a fait fuir Montenegro et le reste de la cour. Ils sont entrés en France par les Aldudes. Le curé de Allo a fait sa soumission avec le bataillon franc qu'il commandait dans la Poblacion sur l'Ebre.

CONSEIL-GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DU RHONE.

SUITE DE LA SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 1839.

Modification du régime hypothécaire.

Un membre de la commission des intérêts publics fait un rapport sur la nécessité qu'il y aurait, dans l'intérêt de l'agriculture, à apporter une réforme au régime hypothécaire. L'organe de la commission conclut à ce que la question soit soumise par M. le préfet à une commission de juristes et de propriétaires expérimentés, chargée de préparer un travail qui serait soumis l'année prochaine à l'examen du conseil-général.

Un membre dit que, s'il s'agissait de discuter au fond, il pourrait démontrer que tout habitant des campagnes qui contracte un emprunt est un homme ruiné; qu'il faut restreindre, plutôt qu'augmenter, les facilités de l'emprunt; qu'à une époque où la magistrature pousse jusqu'à l'exagération le respect pour le principe de la dotalité, on ne peut sérieusement proposer de rejeter les hypothèques purement légales, ainsi qu'on l'a fait dans le rapport.

Un membre adopte les conclusions de la commission, parce que les petits propriétaires sont comme les parias de la civilisation actuelle. Il importe qu'une meilleure législation leur vienne en aide pour leur faciliter les moyens de trouver des capitaux propres à verser la fertilité sur leurs champs. M. le préfet répudie les attributions que la commission voudrait lui donner. Ce n'est point à l'autorité administrative qu'il appartient de prendre l'initiative de pareilles lois.

Un membre propose de renvoyer la question au ministre compétent, avec prière d'examiner de quelles améliorations serait susceptible le régime hypothécaire et d'aviser aux moyens de les réaliser.

Le conseil se réunit à cette proposition nouvelle et prie M. le préfet de transmettre le vœu du conseil au ministre compétent.

Corps-de-garde départementaux.

Un membre de la commission des finances fait un rapport sur les corps-de-garde des établissements départementaux.

Le conseil alloue pour cet objet une somme de 1,400 fr.

Frais de translation, de route, etc.

Un membre de la commission des finances fait un rapport sur

trait, d'où résulterait une plus grande quantité d'objets importés et exportés.

Quels moyens restent donc actuellement à l'Egypte pour pouvoir concilier en même temps l'intérêt de la population indigène et celui des Européens qui s'y trouvent établis? J'en vois trois à mon avis.

1^o L'abolition du monopole en vertu de ce qui vient d'être récemment établi à Constantinople entre le sultan et les puissances européennes. Il est permis de croire que l'application du traité sera faite à l'Egypte, puisque les lois et les décisions de Constantinople doivent régir, dans cette circonstance, le pays, du jour où l'indépendance du pacha n'a pas été reconnue.

2^o L'encouragement de l'agriculture: il dérive nécessairement du traité lui-même, puisqu'il accorde à tous les cultivateurs la liberté de disposer de leurs produits de la manière la plus avantageuse pour eux, moyennant un droit déterminé. L'agriculture recevrait d'une pareille mesure un grand accroissement, parce que le pacha se trouverait dispensé de tenir sur pied une si nombreuse armée qui porte tant de tort aux campagnes; une foule de bras seraient donc rendus aux travaux du sol.

3^o Le passage des voyageurs et de ces marchandises pour les Indes; et celui de ces voyageurs et de ces marchandises pour les Indes; car on s'occuperait de la construction d'un chemin de fer du Caire à Suez, en soumettant l'usage de ce chemin à un droit modéré.

Je dois aussi mettre en ligne de compte la disparition de tous les obstacles qui empêchent les caravanes de l'intérieur de l'Afrique de venir en Egypte, pour s'y livrer à des trafics si avantageux à ce pays.

Voilà ce qui ramènera l'Egypte aux conditions de son antique opulence, fera disparaître l'accablante misère des indigènes, et ramènera le commerce dans les mains des Européens qui sont venus s'y fixer.

les frais de translation, de route des condamnés libérés et autres dépenses ordinaires.

Le conseil alloue 5,500 f. pour cet objet, et 3,000 f. pour subvenir aux dépenses nécessitées par les secours de 15 c. de route accordés aux voyageurs indigents et aux vagabonds.

Translation de cimetières.

Un membre de la commission des finances fait un rapport sur les frais de translation des cimetières.

Le conseil, considérant qu'il existe encore un grand nombre de communes rurales à qui les ressources financières ne permettent pas de transférer leurs cimetières conformément au décret du 23 prairial an XIII, et dont les anciens cimetières maintenus jusqu'à présent, contrairement à la loi, peuvent compromettre gravement la salubrité publique, alloue pour toutes les translations urgentes une somme de 1,500 fr.

Poids et mesures.

Un membre de la commission des finances fait un rapport sur la proposition faite de décerner un encouragement à M. Laforge, pour le zèle qu'il a mis, dans ces derniers temps, à préparer les moyens de mettre à exécution la loi du 4 juillet 1837, par son enseignement public et gratuit du système décimal.

Le conseil, prenant en considération l'utilité de l'enseignement public auquel s'est livré le sieur Laforge, et le désintéressement dont il a fait preuve, lui alloue 500 fr., à la charge de mettre à la disposition de M. le préfet 500 exemplaires de son ouvrage ayant pour titre: Méthode du département du Rhône, lesquels exemplaires seront distribués aux maires et instituteurs primaires du département.

Ecole secondaire de médecine.

Un membre de la commission mixte fait un rapport sur la subvention réclamée au nom de l'école secondaire de médecine établie à Lyon.

Le conseil, vu le rapport de M. le préfet et la lettre adressée à ce magistrat par M. le directeur de l'école secondaire de médecine; considérant que peu de villes en France présentent autant que la ville de Lyon les éléments nécessaires à un bon enseignement médical, et que, sous ce rapport, il importe de soutenir l'école secondaire et d'en faciliter les développements; considérant que les droits d'inscriptions, les seuls perçus jusqu'à ce jour, sont tout-à-fait insuffisants pour faire face aux dépenses de l'école, arrête qu'il est alloué, pour l'école secondaire de médecine, une somme de 3,000 fr., mais pour cette année seulement, et sans que ce vote puisse être considéré comme un précédent pour l'avenir.

Endiguement du Rhône, près de la Mulatière.

Un membre de la commission des intérêts publics fait un rapport sur les ravages qu'exerce le Rhône sur le terrain de la Mulatière.

Le conseil, considérant que, depuis l'achèvement de la digue en aval du pont de la Guillotière, le Rhône exerce des corractions très-étendues sur les terrains précieux de la Mulatière et menace même le chemin de fer, après avoir détruit les chemins de balage et des propriétés particulières; considérant que les fonds votés par les chambres pour régulariser la navigation du Rhône ne sauraient être plus utilement employés qu'à l'endiguement de ce fleuve du côté de la Mulatière, émet le vœu que l'endiguement du Rhône, du côté de la Mulatière, soit étudié par MM. les ingénieurs et exécuté dans le plus bref délai possible.

Navigation de la Saône entre Trévoux et Lyon.

Un membre de la commission des intérêts publics fait un rapport sur la nécessité de l'intervention du gouvernement pour apporter au plus tôt, aux passages de la grande Saône entre Trévoux et Lyon, les améliorations dont cette voie fluviale est susceptible.

Le conseil, vu la proposition d'un membre, tendant à ce que le conseil-général émette un vœu pour que le gouvernement consacre immédiatement aux améliorations de la grande Saône, passage de Trévoux à Lyon, les crédits nécessaires pour la rendre navigable; considérant qu'il résulte du rapport de M. l'ingénieur en chef Laval, de l'expérience journalière de la navigation, que les dépenses énormes effectuées sur la Saône, dans les départements de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, resteront à peu près sans fruits, tant que le gouvernement n'aura pas les moyens d'améliorer, dans la grande Saône, les infranchissables passages situés entre Trévoux et Lyon; considérant qu'en effet la plus grande partie des transports du Midi et du Nord, soit en montée, soit en descente, sont entravés, pendant une notable partie de l'année, par ces passages dangereux, émet le vœu que le gouvernement demande aux chambres, dans la session prochaine, les crédits nécessaires pour procéder aux travaux indispensables pour rendre navigable la grande Saône dans les passages situés entre Trévoux et Lyon.

(La suite à un prochain numéro.)

Tribunaux.

POLICE CORRECTIONNELLE DE LA SEINE (7e chambre).

PRÉSIDENCE DE M. PERROT.

Audience du 10 septembre.

Outrages par lettres envers le préfet de police.

Dans les débats qui ont eu lieu il y a quelques mois devant la cour d'assises, à l'occasion des poursuites exercées contre les rédacteurs et publicateurs du Moniteur républicain, comparut un jeune menuisier nommé Aubertin, envers qui l'accusation fut abandonnée. Le ministère public considéra ce jeune homme, âgé de 19 à 20 ans, comme un enfant à qui les procès politiques avaient tourné la tête. Le jeune Aubertin avait lui-même déclaré, dans la cour de la préfecture de police, une lettre où il indiquait son adresse. L'écriture de cette pièce servit à reconnaître l'auteur de la lettre suivante, qui forme aujourd'hui l'objet de la prévention :

Monsieur, Vous serez sans doute étonné de ce que je vous écris une seconde fois. Je vous avais dit dans ma lettre que nous allions faire reparaitre le Moniteur républicain; nous allons en retarder la publication jusqu'au jugement de la cour des assises, après la publication des pairs, parce que l'aigreur, la vérité contenues dans nos numéros influeraient sur le sort de nos frères. Néanmoins, mes camarades et moi, nous vous enverrons un numéro. J'ai le désonneur de vous saluer. UN RÉPUBLICAIN. Souhaitez bien la mort de notre tyran Philippe, faites-nous dire dans vos canailles de journaux si le tyran ne vient pas crever.

Adieu, chef de mouchards.

M. Delessert, préfet de police, à la préfecture.

Aubertin ayant reconnu que cette lettre était de lui, fut remis en prison, après son acquittement par le jury, afin d'acquiescer à une action correctionnelle fondée sur l'article 222 du code pénal, lequel prononce d'un mois à deux ans de prison contre les individus qui auront proféré des outrages par

paroles contre les magistrats de l'ordre administratif ou judiciaire.

M. Gaulet, substitut du procureur du roi, a discuté la grave question de savoir si la loi a prévu le cas où des magistrats seraient insultés par lettres. M. Gaulet soutient que la parole parlée et la parole écrite tombent également dans les prévisions de l'art. 222, car, dit-il, on dit communément la parole des prophètes, la parole révélée, pour désigner l'Écriture-Sainte.

Le ministère public combat la jurisprudence de la cour de cassation qui a interprété l'art. 222 dans un sens restrictif.

M. Genteur, plaidant pour le jeune Aubertin, rappelle que le prévenu a pour lui le silence de la loi et les décisions de la cour suprême. Une lettre confidentielle ne saurait renfermer un délit, car ce qui fait constituer le délit, c'est la publicité. M. Delessert, d'ailleurs, ne s'est nullement offensé des outrages d'un jeune homme dont l'intelligence ne paraît pas parfaitement saine. Il y a donc tout lieu de se montrer indulgent envers Aubertin.

L'avocat du roi : Le défenseur dit vrai. Deux médecins ont été désignés à l'effet de s'assurer de l'état mental de ce jeune homme.

Le tribunal prononce le jugement suivant : Attendu que la loi est absolue et doit être interprétée dans son sens littéral;

Attendu que les outrages commis par lettres ne sauraient être comparés aux injures proférées de vive voix, et qu'il n'y a lieu présentement d'appliquer l'art. 222 en ses dispositions relatives aux outrages exercés contre les magistrats de l'ordre administratif ou judiciaire;

Par ces motifs, le tribunal renvoie Aubertin de la poursuite, sans dépens. (Messager.)

Faits Divers.

Un télégraphe galvanique a été établi sur le chemin de fer de Great-Western. La boîte contenant la machine (que l'on pose tout simplement sur une table et que l'on peut transporter à volonté) n'est guère plus grande qu'une caisse à chapeau. Le télégraphe fonctionne au moyen de petites clés qui, agissant au moyen de la puissance galvanique, répercutent de l'autre côté de la ligne télégraphique toutes les lettres de l'alphabet représentées chacune par une clé différente. Il y a aussi une croix pour indiquer qu'il vient d'être commis une erreur dans la transmission télégraphique et que l'on va réparer. Une question, telle par exemple que celle-ci: Combien de voyageurs partis de Drayton par le convoi de dix heures? peut être faite et la réponse transmise de la station de Drayton en moins de deux minutes. L'épreuve en a été faite samedi. La demande a été faite et la réponse est revenue de Drayton, station qui est à 13 milles 1/2 de Paddington, en deux minutes. L'intention des directeurs du chemin de fer de Great-Western est d'établir le tube conducteur du galvanisme sur toute la longueur de la ligne de ce chemin jusqu'à Bristol. La machine et le mode d'opération sont excessivement simples. Un enfant pourrait, après une instruction d'une heure ou deux, transmettre une information et en recevoir la réponse.

Extérieur.

EGYPTE. — Commerce d'Alexandrie. — Les importations qui s'opèrent à Alexandrie consistent particulièrement en étoffes de coton, bois de charpente, quincaillerie, fer, étain, tabac, machines, munitions de guerre, soieries, laines, fuseaux, etc. Les exportations consistent en coton brut, froment, orge, riz, toiles, lin, graine de lin, sucre, café, drogueries, gommes, sel ammoniac, safran, cire.

Les principaux articles d'importation d'Egypte en Angleterre sont le coton, le lin, le séné et la gomme. De tous ces objets le coton est de beaucoup le plus important. La moyenne des importations de ce produit a été de plus de 30,000 balles chaque année.

En 1837, les Français importèrent 27,000 balles de coton d'Egypte. Les exportations de Trieste furent de 50,000 balles, et celles de Livourne et de Gènes réunies s'élevèrent à une quantité à peu près égale. Cet important trafic doit presque entièrement son existence aux efforts du pacha.

Les exportations de l'Angleterre pour Alexandrie consistent principalement en étoffes de coton, cordages, poterie de terre, fer et acier, armes, munitions.

La valeur réelle de ces exportations est d'environ 3,500,000 fr., année commune; mais outre ce qui est expédié directement, une grande quantité de produits anglais parvient en Egypte par la voie intermédiaire de Malte, de Smyrne et des autres échelles.

Il entre chaque année dans le port d'Alexandrie environ 1,200 navires, jaugeant ensemble 200,000 tonneaux. Le plus grand nombre de ces navires appartient à l'Autriche. Viennent ensuite les Anglais et les Ioniens, puis les Français, les Sardes, les Espagnols.

Les droits sur les importations sont de 3 p. 0/0; mais il existe un monopole de certaines marchandises en faveur du pacha. Ces marchandises sont le coton, les grandes denrées, l'huile; ou, pour mieux dire, le pacha a monopolisé tout le commerce étranger du pays. Il a fixé le prix que l'on doit payer au cultivateur pour chaque article, ainsi que le prix auquel il doit être vendu à l'étranger. C'est là un système commercial et industriel si vicieux, qu'il ne saurait avoir de durée.

Les comptes se tiennent à Alexandrie en piastres courantes. La piastre vaut 40 paras ou medins. Le medin se divise en 8 borbis ou 6 fortins. Une bourse contient 25,000 medins. La piastre vaut en réalité 1 fr. 63 c. Les paiements dans les transactions de quelque importance se font en dollars d'Espagne.

Voici quels sont les poids et mesures en usage. L'aune ou pik vaut 25 pouces. Ainsi, 1 pik 3/4 correspondent à l'ancienne aune de France. Les mesures pour les grains sont le rhoube et le kirloz. Le premier équivaut à 150,564 litres, et le second à 17,336 litres. Le cantaro ou quintal vaut 100 rotoli, mais il y a plusieurs espèces de rotoli. Le rotolo fortaro équivaut à 15 onces; le rotolo zaidino à 21 1/2 onces; le rotolo zaro à 33 onces; enfin le rotolo mino à 26 2/3 onces.

ANGLETERRE. — La nouvelle s'est confirmée que sir Georges Grey avait refusé un siège dans le cabinet, parce qu'il regardait des fonctions ministérielles comme incompatibles avec ses fonctions d'avocat-général. Sir J. Newport s'est démis de ses fonctions de contrôleur de l'échiquier. Il est remplacé par lord Monteagle. M. R. Gordon est réellement secrétaire de la trésorerie, quoique le Morning-Post ait soutenu le contraire. (Sun.)

PORTUGAL. — LISBONNE, 2 septembre. — Le baron de Sábrosa, premier ministre, a eu une conférence avec la reine. Le roi lui a déclaré qu'il ferait bien de donner sa démission, n'étant pas en état de diriger les affaires. Le baron a répondu qu'il ne se démettrait pas de ses fonctions sans avoir consulté ses amis, et sans que la reine l'ait renvoyé de son service. Il se sent soutenu par les clubs, et fait tous ses efforts pour gagner

les troupes en faveur du ministère actuel. La reine serait dans une position critique si elle composait un cabinet. Le duc de Palmella a refusé le pouvoir qui lui a été offert.

SUISSE. — 9 septembre. — Le petit-conseil du canton de Saint-Gall vient de voter une adresse à la diète fédérale, dans laquelle il déclare son refus de reconnaître le personnel du gouvernement provisoire de Zurich comme autorisé du vorort, et annonce qu'il agira en conséquence.

ZURICH, 8 septembre. — Hier, quelques heures après l'assemblée du peuple, tous les individus étrangers à la ville, qui n'étaient armés que de bâtons, se sont retirés; la garde bourgeoise a veillé au maintien de l'ordre. Le soir, une partie du bataillon Daniker est arrivé, et l'ordre n'a pas été troublé depuis. M. le conseiller-d'état Hegetschweiler va un peu mieux, mais il n'est pas encore hors de danger.

Ce soir, à quatre heures, neuf victimes des événements ont été inhumées; le peuple en masse a suivi le convoi jusqu'au cimetière.

ESPAGNE. — On écrit des frontières, 8 septembre :

Etchevarria occupe Santesteban, et a pris le titre de commandant-général de la frontière; Basilio Garcia est avec lui. Ils ont sous leurs ordres les 5e, 11e et 12e bataillons de Navarre, peuplés de véritables brigands; embusqués aux coins des routes, ils pillent, violent, assassinent les malheureux victimes qui leur ont été désignées. Une liste de proscription a été dressée; elle contient le nom de tous les chefs et officiers qui n'appartiennent pas à la Navarre ou aux provinces basques; c'est une affreuse réaction contre les Castillans et le parti étranger.

L'intendant Riasa et un autre officier furent assassinés de cette manière, le 5, à Vera. Les villages sont dans une terreur panique; les routes sont pleines de cadavres. On ne voit partout que des officiers qui errent dans les montagnes, cherchant à gagner la France pour fuir les bandes commandées par les sanguinaires Etchevarria et Basilio Garcia.

La femme d'Elio s'est rendue à Cambo.

Le ministère de don Carlos, moins Montenegro, ministre de la guerre, s'est rendu aux Aldudes.

Les juntes des quatre provinces se sont réunies à Echarri-Aranaz; elles avaient eu préalablement une entrevue avec don Carlos, qui, de Lecumberri, s'est rendu à Lanz.

Espartero est entré à Tolosa, le 7, à 8 heures du soir.

Tristany, si connu par ses atrocités en Catalogne, est arrivé samedi dernier à Ainhoa, après avoir été dévalisé comme tous les autres émigrés par les soldats du 11e de Navarre. Il a déclaré être brigadier au service de don Carlos et être resté depuis un an sans emploi.

Tristany a été escorté jusque sur les limites, par une escorte de quatre hommes; mais au moment de se séparer, l'un d'eux s'est avancé vers lui en le menaçant de son fusil, et lui a ordonné de se déshabiller complètement. Pendant que Tristany accomplissait cette cruelle injonction, le soldat se débarrassait tranquillement de tous ses vêtements; il se revêtit ensuite de ceux de son supérieur, et lui laissa les siens en échange.

La femme et la fille de Moreno sont aussi arrivées le même jour.

Le colonel commandant la garnison d'Urdach est parvenu à s'échapper en France. Poursuivi par ses propres soldats, il n'a dû son salut qu'à deux douaniers qui ont fait rétrograder les carlistes qui avaient déjà violé notre territoire. La rage de ces soldats était telle qu'avant de se retirer, ils ont encore fait une décharge sur le colonel et les douaniers. Un grand nombre d'officiers se sont réfugiés en France.

La femme du général Elio est arrivée à Ainhoa; c'est la seule qui n'ait point été dévalisée par les soldats qui, au contraire, l'ont escortée jusqu'au pont de Dancharia, en criant: Vive Elio notre général! vive sa famille!

Les soldats du 11e n'attendent pour se retirer chez eux que le retour de leur trésorier qui est allé à Elissondo toucher de l'argent pour leur en faire la distribution; avant le départ, il doit être aussi procédé à la distribution du butin, qui est, dit-on, considérable.

Deux cents soldats, appartenant aux bataillons guipuzcoans, sont arrivés dimanche à Sare, accompagnés de plusieurs officiers; ils ont été attaqués par les soldats du 5e avec lesquels ils ont échangé quelques coups de fusils.

Les ministres de don Carlos, qui ont été escortés jusqu'à la frontière des Aldudes par une compagnie de soldats, ont été entièrement dévalisés par ces mêmes soldats, au moment de mettre le pied sur le territoire français.

Il est difficile de se faire une idée des dévastations et des pillages qui ont lieu journellement dans tous les villages de la Navarre.

Des frontières, le 9, à 10 heures. — Les habitants d'Oyarzun ont arrêté deux curés, un vicaire, et les ont fusillés. Ils ont voulu se venger sur eux du mal que le clergé a fait au pays.

Les bataillons soulevés continuaient à commettre des horreurs, à assassiner, à piller. Les partisans de la légitimité nous parlent-ils maintenant de la loyauté et de la douceur des mœurs inspirées par le fanatisme? On raconte que les révoltés de Vera avaient teint de sang un drap de lit, qu'ils montraient ensuite aux voyageurs pour les engager à ne pas se refuser de verser l'argent et les bijoux. Heureuses les femmes qui échappent à leur libertinage! La femme d'Elio a été respectée par eux, et ils l'ont laissée passer sans rien exiger d'elle, comme pour rendre hommage à son mari. On évalue à plus de 300,000 réaux les sommes qu'ils ont recueillies, sans compter la valeur des effets qu'ils se sont appropriés.

Moreno, dont vous avez annoncé la mort, crut n'avoir qu'à se nommer pour qu'on le laissât en liberté, mais ce fut tout le contraire; on lui dit: « C'est précisément parce que vous nous dites qu'il vous êtes, que nous vous déclarons prisonnier. » Deux heures après, Moreno était fusillé.

Don Carlos est accompagné, dans ses incursions, de Villaréal, Valdespina et du colonel Montenegro; mais il a été abandonné de tout le reste de ses gens. Il est, dit-on, comme fou, ne sachant à qui croire, n'osant pas même se confier aux hommes qui le suivent. Nul doute que la désertion ne continue encore.

Le bruit court que des troupes se sont présentées devant Vera et Zugarraurdi, et qu'elles ont fait retirer les brigands qui infestent ces parages. Ce serait une bonne chose pour l'humanité, je vous assure, que ce bruit fut vrai; on ne saurait imaginer tout le mal que font ces gens-là.

BOURSE DE PARIS DU 12 SEPTEMBRE.

Table with 2 columns: Description of financial instruments and their corresponding values. Includes items like 'Trois pour cent', 'Quatre pour cent', 'Cinq pour cent', 'Actions de la banque', and 'Rentes de Naples'.

Le Rédacteur en chef, Gérant responsable, F. RITZEL.

Feuille d'Annonces.

ANNONCES JUDICIAIRES.

(1511) **Mardi dix-sept** de ce mois, à neuf heures du matin, sur la place Louis XVIII à Lyon, il sera procédé à la vente au comptant d'objets mobiliers saisis, consistant en banque, balances, table, poêle, chaises, plot de boucher, glaces, romaine, placard, pétrin, batterie de cuisine, etc. FAUCHÉ.

VENTE APRÈS DÉCÈS, AUX ENCHÈRES.

Le mardi dix-sept septembre mil huit cent trente-neuf, à dix heures du matin, quai Humbert, 12, au 4^e, à Lyon, il sera procédé, par le ministère d'un commissaire-priseur, à la vente aux enchères d'un mobilier dépendant de la succession de M. Perroton de Chatelus, consistant notamment en meubles, linge, trousseau à l'usage d'homme, six couverts en argent et une montre en or.

Cette vente aura lieu en vertu d'une ordonnance en due forme. (1411)

BELLE PROPRIÉTÉ A VENDRE.

DOMAINE D'ONCINET,

SITUÉ SUR LES COMMUNES D'AOSTE ET DE ROMAGNEUX, ARRONDISSEMENT DE LA TOUR-DU-PIN.

Ce DOMAINE, placé dans la plus heureuse exposition, dans un site riant et varié, contient environ trente-trois hectares, dont vingt-huit hectares et demi d'un seul tènement.

Il se compose de bâtiments, cour, jardin, terres labourables, vignes hautes, prés et bois. Les terrains sont du meilleur produit.

Il est indivis entre M. Edouard Cret, avocat, domicilié à Grenoble, et les enfants mineurs de M. Pierre-Félicien Novel, propriétaire à Aoste.

La vente par licitation en est poursuivie devant le tribunal de Bourgoin, en vertu d'un jugement du quatre août mil huit cent trente-huit.

La première enchère ou mise à prix est de 62,263 f. 96 c., montant des estimations portées dans le rapport d'experts du vingt-quatre mai mil huit cent trente-huit.

L'ADJUDICATION DEFINITIVE aura lieu à Bourgoin, devant M. Tranchand, président du tribunal, commissaire délégué, le vingt-huit septembre mil huit cent trente-neuf.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e Berthon, avoué à Bourgoin, poursuivant la licitation. (8215)

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

ÉTUDE DE M^e MISSOL, NOTAIRE A LYON, PORT SAINT-CLAIR, n^o 25.

A VENDRE A L'AMIABLE

ou aux enchères publiques,

Le mardi huit octobre, à dix heures du matin.

Un beau moulin amarré au port de Vassieux, sur le Rhône, au-dessus du faubourg de Bresse, et appartenant à M. Joseph Vachon, fils d'Antoine.

Ce moulin à deux tournants, monté à double harnais, avec nettoyage moderne, et tous ses agrès en bon état, est d'un produit net de 5 à 6,000 fr.; sa mouture moyenne est de 40 à 45 sacs par jour.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, audit M^e Missol. (1578)

(1575) A CÉDER à des conditions favorables. — Commerce de draperie, rouennerie et indienne, très-achalandé, à Bourgoin (Isère).

S'adresser à M^e Fournel, notaire, à Lyon, place des Carmes, n^o 11.

(1579) A PLACER. — Sommes en viager de 6,000, 10,000 et 15,000 fr., sur une ou deux têtes.

S'adresser à M^e Chevrier, notaire, rue Neuve, n^o 1, au 2^e.

Changement de Domicile.

L'ÉTUDE DE M^e DUGUEYT,

NOTAIRE,

Est actuellement au 1^{er} étage des bâtiments du Palais Royal, à l'entrée de la rue du Plat. (1572)

ANNONCES DIVERSES.

(8207) A vendre pour cause de santé, FONDS DE CAFÉ,

Situé sur une des places les plus fréquentées de la ville. — S'adresser au cabinet de lecture, rue de la Plume, n^o 2.

(6768) A VENDRE DE SUITE.

Une superbe propriété dépendante de la ville, située sur les bords de la Saône, composée de nouvelles constructions et d'un jardin ayant plusieurs terrasses avec de magnifiques points de vue.

S'adresser à M. Sauvant, rue Basseville, n^o 6, au 1^{er}.

(6764) A VENDRE DE SUITE, Pour cause de décès.

Un fonds de boulanger. S'adresser à M. Céliment, boulanger, place de la Croix-Rousse, n^o 18.

(6777) A VENDRE. — Une grande et belle voiture, à six places et à huit au besoin, propre pour la chasse et le voyage, et principalement pour le service d'un château.

S'adresser quai Monsieur, chez M. Pascal, sellier, près le pont de la Guillotière.

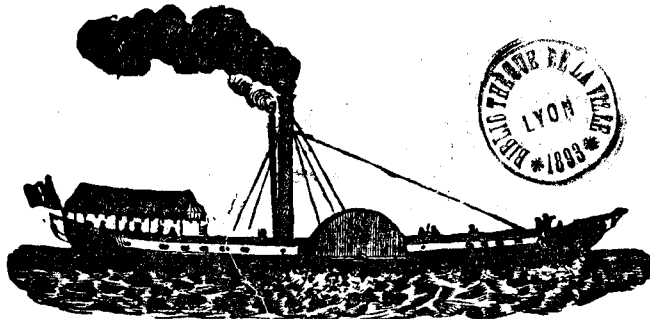
(6767) A VENDRE pour cause de maladie. — Un fonds de mercerie et de bonneterie, situé montée de la Glacière, maison Mey, près de la place Croix-Paquet. On donnera des facilités pour les paiements. S'y adresser.

(6747) A LOUER, à la Saint-Jean 1840. — Grands magasins sur le devant et sur le derrière, pouvant, suivant la convenance, être réunis par un ciel-ouvert, situés place de la Préfecture, n^o 17.

S'adresser au 4^e, sur le devant, depuis midi jusqu'à trois heures.

(6742) A LOUER à la Saint-Jean 1840. — Un grand bâtiment avec une salle d'ombrage, situé à Lyon, aux Pierres-Plantées, n^o 6, bien disposé pour un pensionnat de l'un ou de l'autre sexe, ou pour une providence.

S'adresser à M. Chanet, même rue, n^o 2.



(268) COMPAGNIE GÉNÉRALE

BATEAUX A VAPEUR

DES

VALENCE, AVIGNON, BEAUCAIRE ET ARLES.

Départs tous les jours.

POUR MARSEILLE DIRECTEMENT,

Les dimanches, jeudis et samedis, à quatre heures et demie du matin, du port de la Charité.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LE VIE.

Les assurances sur la vie ont pour objet de garantir un capital ou une rente viagère à la mort d'une personne désignée, ou de se créer à soi-même des ressources pour l'avenir. Les primes à payer sont calculées en raison de l'âge de l'assuré et de la durée de l'assurance.

Ces assurances conviennent aussi aux prêteurs qui font des avances sur des rentes ou des pensions viagères; au créancier qui n'a d'autre garantie de remboursement que l'existence et l'industrie de son débiteur.

Les assurances sur la vie ont également pour objet de présenter aux épargnes des placements avantageux. Les rentes viagères rentrent dans cette catégorie; le taux est fixé selon l'âge du rentier; il est de 8 fr. 30 c. à 55 ans; de 9 fr. 15 c. à 59 ans; de 10 fr. à 63 ans; de 11 fr. à 67 ans; de 12 fr. à 71 ans; de 13 fr. à 75 ans; de 14 fr 50 c. à 80 ans.

La compagnie existe depuis 1819; elle publie deux fois par an le compte de ses opérations.

Les bureaux sont à Lyon, chez M. Ed. Reveil, rue Neuve de la Préfecture, n^o 1. (162)

GOLDSCHMIDT ET COMP^e, DE BERLIN,

FABRICANTS DE

CUIRS A RASOIR

ÉLASTIQUES ET CHIMIQUES.

Prix: vis en bois, 5, 6 et 7f. — vis en fer, 8, 9, 10 et 12f.

L'unique dépôt approuvé pour Lyon et ses environs est au magasin de jouets d'enfants, parfumerie, articles de chasse et de pêche, grand dépôt et assortiment de chaussures de Paris, de J.-P. Royer, à l'angle des places des Carmes et Boucherie-des-Terreux, à Lyon. (8211)

GUÉRISON

DES

Maladies Secrètes,

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, et niements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs,

Par le Sirop Dépuratif Végétal de Séné.

Extrait du précieux Recueil des Recettes médico-officinales, PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRÈS DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

Prix: 5 fr. 1/4 de pinte.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, n^o 23, à Lyon. — A Saint-Etienne, chez MM. Chermezon, pharmacien, rue de la Comédie. (2031)

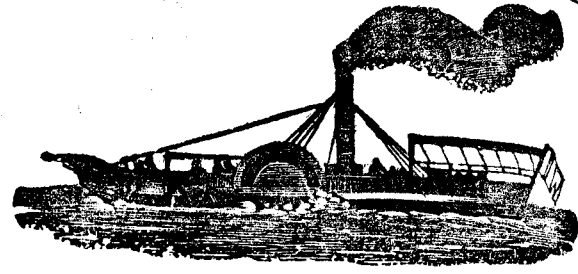
Avis.

Un célibataire âgé de 35 ans, sachant bien écrire, connaissant la comptabilité et ayant une parfaite connaissance de l'agriculture, désire une place pour gérer et garder une propriété rurale ou tout autre emploi quelconque; il donnera de bons renseignements.

Ecrire à M. Grégoire, ancien professeur, rue Grande-Côte, n^o 1, au 2^e, à Lyon. (6775)

(6776) DÉCOUVERTE.

L'auteur d'une découverte qui produira 100 p. 100 par mois, devant quitter prochainement Lyon, engage MM. les capitalistes à écrire franco à M. Auguste G., poste restante, s'ils désirent faire l'acquisition de la méthode qui les mettra en mesure d'obtenir les mêmes résultats avec peu de capitaux.



BATEAUX A VAPEUR

DU RHONE

SERVICE DE L'AIGLE.

Départs à cinq heures du matin.

Ces bateaux, très-spacieux, se distinguent par la supériorité de leur marche et la commodité des emménagements.

Les bureaux de la compagnie sont: quai de Retz, n^o 45, et place de la Charité, hôtel de Provence. (261)

EAU DE DÉSIRABODE,

Chirurgien-dentiste du Roi, dont le puissant effet est depuis très-long-temps reconnu supérieur à tout pour blanchir à l'instant les dents les plus noires, et arrêter la carie sans altérer l'émail. — Prix du flacon: 3 et 5 fr. — Durée: 1 et 2 ans. — On délivre des prospectus aux dépôts, à Lyon, chez MM. Petit, rue Saint-Marcel, 39, et Imbert, rue Saint-Dominique, 10. (941—3979)

Dépuratif végétal.

Le sirop concentré de Salsepareille, de QUET, pharmacien à Lyon, est reconnu supérieur à tous les autres remèdes pour la guérison prompte et radicale des maladies secrètes, nouvelles et anciennes, des dartres, gales, de toutes acrétes et vices du sang. On fait des envois. (Affranchir.)

A Lyon, à la pharmacie de QUET, rue de l'Arbre-Sec, 31; dépôts à Chalon, chez M. Buret, rue au Change, 23; à Bourg, M. Béraud; à Rive-de-Gier, M. Marthoud; à Saint-Etienne, M. Martinet, rue de Foy; à Valence, M. Reboulet, Grand'Rue. (2097)

MALADIES SECRÈTES,

SI ANCIENNES ET REBELLES QU'ELLES SOIENT, LE FUSSENT-ELLES DEPUIS 50 ANS,

Guéries sans rechute, en un à cinq jours, par la méthode sûre, facile et peu coûteuse du docteur THURVAUD, de Montpellier, breveté.

Dépôt, à Lyon, chez M. BERTRAND, pharmacien, place Bellecour, n^o 12. (2102)

Le dépôt du BAUME COLONIAL contre les douleurs de quelque nature qu'elles soient, est toujours chez M. Macors, rue St-Jean, n^o 30. — On y trouve également en dépôt: 1^o la QUINTESSANCE ANTIPSORIQUE DE METTEMBERG pour la prévention et la guérison radicale des gales récentes et invétérées; 2^o la POUDRE PURGATIVE DU DOCTEUR MEYNIER contre les glaires, les dépôts de lait et les humeurs; 3^o le SIROP DE LAMOUREUX, l'ELIXIR DU DOCTEUR GUILLIÉ et les PÂTES PECTORALES DE GEORGÉ, d'Epinal, et DE REGNAULD, de Paris. (2103)

AVIS. — MM. les souscripteurs dont l'abonnement expire le 15 septembre sont priés de le renouveler, s'ils ne veulent éprouver du retard dans l'envoi du journal.

GRAND-THÉÂTRE.

Dimanche 15 septembre 1839. — ROBERT-LE-DIABLE, opéra. — Six heures 1/2.

GYMNASE-LYONNAIS.

Dimanche 15 septembre. — Deuxième représentation de M. Bocage. — Clotilde. — Six heures 1/2.

CIRQUE DES BROTTÉAUX.

Dimanche 15 septembre 1839. — 1^o Exercices d'équitation. — 2^o L'EMPEREUR. — événements historiques en cinq actes et quinze tableaux. — Six heures.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSRY FILS, RUE POULAILLERIE, 19.